

# Les psychiatres aussi sont des médecins

**Plus de 10% des membres de la FMH sont des spécialistes en psychiatrie et psychothérapie. En leur qualité de médecins, ils prennent en charge des personnes souffrant de maladies psychiques et se sentent leurs obligés. Notre domaine ne consiste pas à procurer du bien-être de type wellness ni à remédier à des sentiments de mal-être, mais bien de soigner avec succès des maladies guérissables.**

*Dr Hans Kurt,  
président de la SSPP*

**SGPP** Schweizerische Gesellschaft  
für Psychiatrie und Psychotherapie

**SSPP** Société Suisse  
de Psychiatrie et Psychothérapie

**SSPP** Società Svizzera  
di Psichiatria e Psicoterapia

PSY & YSD

## Entre tradition et modernité

La Société Suisse de Psychiatrie et de Psychothérapie (SSPP) existe depuis 1895. Regroupant aujourd'hui bien 80% des psychiatres exerçant en Suisse, elle compte plus de 1800 membres provenant d'horizons les plus divers: universitaires, médecins-chefs en psychiatrie et spécialistes établis en cabinet privé. La SSPP entretient d'étroites relations avec la Société Suisse de Psychiatrie et Psychothérapie pour Enfants et Adolescents (SSPPEA); elles forment à elles deux l'organisation faitière Foederatio Medicorum Psychiatricorum et Psychotherapeuticorum (FMPP). Outre 20 sociétés cantonales, 15 sociétés de discipline affiliées collaborent aux activités de la SSPP dans différents domaines thématiques. La SSPP dispose de lignes directrices, d'un document stratégique, de différents règlements concernant l'organisation, entre autres. Un secrétariat dirigé de façon professionnelle traite un large éventail de tâches et fournit des prestations à ses membres. Outre un site internet moderne ([www.psychiatrie.ch](http://www.psychiatrie.ch)) et des lettres d'information envoyées par courrier électronique, la SSPP publie trois fois par année un bulletin thématique à l'intention de ses membres. Conjointement avec la Société Suisse de Neurologie et la SSPPEA, elle publie les «Archives suisses de neurologie et de psychiatrie» ([www.sanp.ch](http://www.sanp.ch)).

## Travail précieux ou wellness?

La psychiatrie veut et doit mieux se positionner dans le contexte de la politique de santé. Même si les psychiatres sont parvenus à améliorer leurs revenus, ils se trouvent encore au dernier échelon de l'échelle des médecins, ce qui peut expliquer le manque de relève en psychiatrie. Celle-ci a diminué de moitié en cinq ans, de manière analogue aux disciplines centrées sur la médecine de premier recours et c'est alarmant. Dans de nombreuses régions, l'âge moyen des psychiatres est d'environ 55 ans. Dans les cliniques psychiatriques,  $\frac{2}{3}$  des postes ne sont occupés que grâce à l'engagement de médecins-assistants étrangers. La disqualification et la dévalorisation du travail psychiatrique sont coresponsables de la perte d'attractivité de notre discipline. «Discuter un peu

avec les patients» n'est pas synonyme de psychothérapie, chercher de l'aide chez le psychiatre ne correspond pas à une séance de wellness. Les conditions-cadre régissant l'exercice de notre profession subissent des restrictions continues par le biais de nouveaux règlements (p. ex. OPAS). La discussion sur les modèles de managed care a conduit à des débats critiques et animés au sein de la SSPP. La relation entre le psychiatre ou le psychothérapeute et la personne souffrant d'une maladie psychique est extrêmement sensible aux influences extérieures, raison pour laquelle il faut absolument maintenir l'accès direct au psychiatre. Comme les personnes atteintes de maladies psychiques chroniques occasionnent souvent des coûts élevés, la question de la compensation des risques devient très importante car sinon le risque d'une plus grande marginalisation est inévitable.

## Syndicat ou société de discipline médicale?

En sa qualité de société de discipline spécialisée en psychiatrie, la SSPP ne tient pas à défendre uniquement les intérêts de ses membres mais aussi ceux de ses patients et de leurs proches. Sans lobby, ces personnes courent le risque d'être marginalisées et de souffrir les premières de mesures d'économie (rationnement implicite). Si nous voulons venir à bout des affections et maladies psychiques en augmentation dans notre société, nous ne pouvons pas le faire uniquement par des traitements mais aussi en collaborant au domaine de la santé mentale (positionnement de la santé mentale dans le projet de loi sur la promotion et la prévention de la santé). Un bon réseau comme celui mis sur pied par la SSPP/FMPP et intitulé Communauté d'action «Santé psychique Suisse»\*\* nous permet d'être pris au sérieux par les politiques. Pour traiter des personnes souffrant de maladies psychiques, il faut des structures de soins bien développées, un nombre suffisant de spécialistes en psychiatrie et psychothérapie et un traitement complet fixé dans l'assurance-maladie obligatoire, dont fait également partie la psychothérapie. Une médecine sans une psychiatrie forte et compétente est impensable.

\* Seule la forme masculine est utilisée mais il est évident qu'elle regroupe toujours les deux sexes.

\*\* La Communauté d'action «Santé psychique Suisse» comprend 35 organisations de patients et de proches de patients, du domaine des soins, de la psychologie et de la psychiatrie ainsi que d'autres domaines (thérapeutes des addictions, travailleurs sociaux, etc.).

[www.psychiatrie.ch](http://www.psychiatrie.ch)